



# CTI

## Élections aux comités techniques interrégionaux (CTI), scrutins n° 500 à 517 et 702,

**le jeudi 4 décembre 2014**

Cette consultation est organisée dans tous les établissements et services pénitentiaires (vote à l'urne dans les établissements avec possibilité de vote par correspondance pour les collègues absents le jour du scrutin) et exclusivement par correspondance pour l'ensemble des personnels des SPIP.

Ce vote revêt un caractère essentiel pour les personnels puisque, de ce seul scrutin CTI sur liste syndicale, découleront trois résultats. Les votes seront dépouillés par établissements et services au sein de chaque DISP. Ils permettront de déterminer la composition :

- du CTI ;
- de votre Comité Technique Spécial d'établissement et de SPIP ;
- du CTAP (Comité Technique Central de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, par addition de tous les résultats régionaux et d'outre mer).

**Attention, c'est un scrutin de liste : pour que le vote soit valable, aucune rature ni panachage ne sera accepté sur la liste comportant douze noms.**

**Pour voter CGT,  
vous devrez donc voter pour les listes  
régionales soutenues par le sigle :**

**la CGT !**





## Qui vote ?

À la différence des CAP où seuls les agents titulaires votent pour les listes de leurs corps de métier, l'élection au CT (CTI en l'occurrence) est un scrutin ouvert à l'ensemble des personnels. Sont électeurs : tous les personnels titulaires, stagiaires et non titulaires (CDI ou CDD de six mois depuis au moins 1 mois ou contrat reconduit successivement depuis au moins six mois). Les élèves en cours de scolarité ne sont pas électeurs.

### *Du CTPI au CTI*

Depuis les dernières élections de 2011, le CTPI (comité technique paritaire inter régional) a perdu son caractère paritaire pour devenir un CT (comité technique).

Face à la représentation syndicale, fixée à six sièges pour les CTI (six titulaires – six suppléants), l'administration n'est plus tenue d'afficher une parité en nombre et ne participe plus aux votes. À sa discrétion, le président du CTI peut être assisté ou non par le ou les représentants de l'administration qu'il aura choisi(s) en fonction des questions ou projets soumis à l'avis du comité.

### *L'administration ne joue pas le jeu de la démocratie*

La CGT l'affirme depuis longtemps, les personnels exigent que les organisations syndicales s'unissent quand leurs revendications sont en jeu et quand le moment le commande. Cette unité est nécessaire et ne suppose ni que nous soyons identiques syndicalement ni que nous pensions la même chose. La CGT considère que par instant, il faut mettre de côté ce qui nous divise pour faire front commun face à l'administration, dans le seul intérêt des personnels.

Les nouvelles modalités de fonctionnement devaient tendre à cette façon de concevoir notre activité : dès lors qu'il n'y a plus de parité administrative face à nous, seules les organisations syndicales votent sur les projets soumis à examen.

Pourtant, trois ans après, le constat est plus que mitigé. L'administration a dressé des digues à ne pas franchir et nous constatons qu'en règle générale, il y a moins de votes d'accordés par les présidences de CTI qui ne veulent pas laisser les choix à la seule responsabilité syndicale. Les textes sont détournés de leurs objectifs premiers. Même lorsque tous les syndicats rejettent un projet, celui-ci est reproposé avec pour seuls changements, des questions de virgules ou de points.

Il faut en conséquence, faire ensemble de ce deuxième mandat sous la forme CT, un mandat de maîtrise des textes et d'actions pour imposer nos choix et l'esprit démocratique que le CT doit résolument être !





## *Des compétences collectives primordiales*

Quand les CAP abordent la situation individuelle des agents (mutation, avancement, discipline...), le CTI a pour compétence et périmètre notre situation collective puisqu'il a vocation à être consulté sur les thématiques qui fondent notre vie commune au travail : Organisation et fonctionnement des services – gestion prévisionnelle des effectifs – règles statutaires – méthodologies de travail – politiques indemnitaires – formation – développement des compétences – insertion professionnelle – égalité professionnelle – hygiène et sécurité (avec le concours du CHS CT), etc.

## *Combattre l'immobilisme des DI – Faire entendre la voix des terrains*

La CGT n'a de cesse de se battre en CTI contre l'immobilisme des directions interrégionales qui, par la voix de leurs directeurs, voudraient nous faire croire qu'il n'existe aucune marge de manœuvre, que tout se décide au niveau national et que le CTI pourrait bien n'être, après tout, qu'une chambre d'enregistrement régional des décisions nationales, évitant ainsi tout débat.

À la CGT, nous sommes à l'opposée d'une telle vision : nous faisons un véritable enjeu démocratique des questions liées à l'emploi, aux statuts, aux missions et estimons que ces questions doivent trouver leur place dans des débats locaux et régionaux préalables à toute «harmonisation» nationale. C'est un travail exigeant mais c'est ce qu'attendent les personnels ! N'y a-t-il rien de plus normal que de consulter les terrains avant toute chose, de consulter les personnels sur leur devenir ? La CGT est porteuse d'une telle vision démocratique.

## *Efficace avec vous*

Cette démocratie suppose un réel investissement de chacun : c'est tout le sens de notre conception syndicale qui refuse la délégation des choix à faire à quelques-uns, qui seraient en capacité de répondre sur tout point pour tout le monde. Nous n'acceptons pas à la CGT les arrangements confinés et secrets. Pour autant, tout est perfectible, aussi, encourageons-nous sans cesse nos militants et nos élus à préparer démocratiquement tous les Comités Techniques.

C'est pour cela qu'en votant CGT, vous ne nous déléguez pas votre voix comme un chèque en blanc : **vous entrez réellement avec nos élus dans les CTI !**



## La CGT, un syndicat multi catégoriel

Le vote sur liste s'impose maintenant à tout le monde : le multi-catégoriel souhaité par la CGT, vécu au quotidien dans notre syndicat prend aujourd'hui tout son sens. Nous pouvons sans effet de surprise proposer aujourd'hui des listes multi-catégorielles cohérentes et reflétant nos pratiques de terrain. Les différentes catégories de la CGT ne sont pas identiques, ont leur propre histoire et vécu, parfois débattent vivement entre elles, mais s'accordent sur l'essentiel : **être résolu-ment dans le camp des salariés pour faire avancer leurs revendications et les besoins du service public pénitentiaire !**

Oui, le syndicalisme multi catégoriel est exigeant : Il nous contraint à réfléchir, consulter, débattre puis choisir quand d'autres se contentent d'aligner des idées préfabriquées à destination de telle ou telle catégorie de personnels.

Que ce soit sur l'emploi, la précarité, les salaires, les indemnités, les retraites, la formation, le temps de travail, les missions de services public, la CGT l'affirme : tout nous rassemble ! Et la CGT choisit clairement ce rassemblement contre la division !

## La CGT, une force confédérée

La CGT, c'est tout simplement le plus puissant syndicat dans ce pays, celui qui est le plus à l'écoute des salariés et qui a pour vocation de les rassembler dans l'action unitaire pour conserver les acquis et gagner des droits nouveaux. La CGT, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions, rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité. Le syndicalisme confédéré est la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre

les garanties sociales, pour défendre nos salaires, nos emplois publics, nos missions de Justice, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles...

Choisissons le « tous ensemble » : en votant CGT, vous participerez à la construction du rapport de force pour résister, avec les autres salariés, aux politiques gouvernementales de régression sociale.

**Donnez-vous les moyens  
de la reconquête sociale.  
Choisissez le camp des salariés !**

**Judi 4 décembre 2014,  
votez pour les listes aux CTI présentées par  
La CGT !**

**Vu, les candidats**

